



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 6040760

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 9/03/2026 16H23 C:005360 I:31709  
V/REF : 1054874  
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 a 16H23

SEMCODA  
Agence De Villeurbanne  
31 RUE LOUIS GUERIN  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06796  
IMMEUBLE : 1 PH.DELORME -6796  
1, RUE PHILIBERT DELORME  
69001 LYON

Vaulx en Velin, le 22 Avril 2026

Référence Marché: M\_230809003-1  
LOCALISATION : ALLEE N1 DELORME -GARAGE N°25 DE MR DIAO-TEL:06 62137568  
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT DU CYLINDRE LA PORTE DE GARAGE  
Donneur d'ordre : Mme J. DEFDAF

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 12/03 A 13H45 :  
INTERVENTION A PARTIR DU GARAGE DE MR DIAO N°25  
REMPLACEMENT CYLINDRE PORTE ET REGLAGE  
CONTROLE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 16/03/26 a 07H06 Mme J. DEFDAF

| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif        | N°BT | P.U. HT |        |
|--------------------------|------------------------------------------|------|---------|--------|
| 1,00                     | MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb. | 1    | 56,87   | 56,87  |
| 1,00                     | MS00086-Rempl.Cylindre pr porte gar.basc | 1    | 51,70   | 51,70  |
| TOTAL H.T. ....          |                                          |      |         | 108,57 |
| T.V.A. a 10,00% ....     |                                          |      |         | 10,85  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                          |      |         | 119,42 |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 6040760**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

TVA acquittée sur les encaissements.



## Bon de Commande

N° : 1054874 du 09/03/2026

P-MUT

SEMCODA  
AGENCE DE VILLEURBANNE  
31, rue Louis Guérin  
CS 30086  
69100 VILLEURBANNE  
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

### Fournisseur

Référence : 272589-FS0061  
Téléphone : 04.78.79.36.36  
Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

### Lieu d'intervention

1 Rue Philibert Delorme  
69001 LYON

### Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

06796-00001-00001-00025 H / Type 3 / 02

Etage : 02

01-EE-2212-TRA-61513100

Marché : M - 230809003-1

### Délai

Date limite exécution : 24/03/2026

### Observations

### GARAGE 25

| Prestation à réaliser                                                                                                              | Qté  | PU HT | Mt HT | Mt TVA | Total TTC |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|--------|-----------|
| MS00001 Forfait déplacement<br>MR DIAO Serigne Omar Coordonnée principale<br>06-62-13-75-68                                        | 1,00 | 56,87 | 56,87 | 5,69   | 62,56     |
| MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen<br>5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y<br>compris toutes sujétions | 1,00 | 51,70 | 51,70 | 5,17   | 56,87     |
| Total H.T.                                                                                                                         |      |       |       |        | 108,57    |
| Total TVA                                                                                                                          |      |       |       |        | 10,86     |
| Total TTC                                                                                                                          |      |       |       |        | 119,43    |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEFDAF Jasmine le 09/03/2026

Le Responsable  
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN  
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution  
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN6



**S.E.M.CO.D.A**

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **1 Rue Philibert Delorme 69001 LYON**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
*Cochez les cases correspondant aux éléments affectés*  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

*NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit*

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

*Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)*

Fait à **VILLEURBANNE**

le **09/03/2026**

Signature du client ou de son représentant

**Nadia DIAF**

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1054874